
Réflexions et suggestions à propos de la Réforme de l'Enseignement.

Numéro d'inventaire : 1979.37355

Auteur(s) : René Balland

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Date de création : 1955

Description : Ecriture manuscrite à l'encre noire sur copies à petits carreaux.

Mesures : hauteur : 271 mm ; largeur : 209 mm

Notes : Article envoyé par l'auteur à l'Education Nationale et reçu le 2 février 1955. Il y critique le fonctionnement de l'Université et propose des réformes, en amont, pour en améliorer le recrutement. Article annoté par le destinataire.

Mots-clés : Conception et politiques éducatives

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 7

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

I LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Conformément à un vote de la Chambre du 12 décembre 1896, la Commission parlementaire d'Enseignement a institué — on le sait — une grande enquête sur l'Enseignement secondaire ; elle a recueilli un nombre considérable de dépositions ; elle a mûrement délibéré ; elle a formulé enfin cinquante et une conclusions sur lesquelles le Parlement sera appelé à délibérer et à se prononcer dans quelques jours, je veux dire... quelque jour.

L'homme qui a présidé cette commission et exercé une influence prépondérante sur ses travaux n'est point un personnage ordinaire. Pour peu qu'on connaisse M. Alexandre Ribot, on est porté à admirer en lui la promptitude d'esprit, la grâce et la souplesse de l'intelligence, la finesse et la justesse de la parole, une impeccable courtoisie, nombre de qualités enfin qui semblent désirables chez un président... en général. M. Ribot avait-il toutefois la fermeté et l'élévation des doctrines, la solidité des convictions, la haute foi politique et philosophique qui seules, en une œuvre

— 4 —

de cette envergure et de cette portée, peuvent guider celui qui doit guider les autres ? On pouvait, dès la fin de 1898, se le demander. Il ne fallait pas une mémoire prodigieuse pour se rappeler que M. Ribot n'avait guère jusque-là porté chance aux institutions, aux idées, aux personnes dont il s'était constitué le patron.

Sans croire que certains hommes d'Etat ont le mauvais œil, il est nécessaire de reconnaître que celui-ci a la main malheureuse, qu'il a fait mourir tout ce qu'il a touché et presque mérité la définition que donnait de lui un parlementaire spirituel : « M. Alexandre Ribot est le plus souriant et le plus disert des croque-morts de France. »

Oui, M. Ribot a une manière heureusement tout à fait personnelle de défendre les hommes et les partis. Il étrangle les uns entre deux phrases aussi contradictoires que savamment nuancées et il détruit les autres entre deux manœuvres aussi tournantes qu'imprévues. Cet ancien substitut impérial a défendu l'opportunisme en faisant à Gambetta une guerre sans merci. Ce modéré a renversé Jules Ferry dans la séance historique du 31 mars 1885 qui aurait suffi pour le déshonorer à jamais, s'il y avait au Parlement plus d'hommes pour se souvenir. Ce centre-gaucher a constitué et présidé un ministère radical. Ce parlementaire émérite a supprimé la responsabilité ministérielle collective en débarquant tous ses collègues pour conserver un pouvoir qui, sans l'honneur, devrait cesser d'être désirable. Ce Dreyfusard marié civilement à une riche Américaine, a sauvé Mercier et mis Dupuy lui-même dans l'embarras. Enfin, depuis la formation du ministère de défense républicaine, ce républicain autorisé emploie toute la science d'un vieux parlementaire, toute l'autorité d'un nom

justement notable et tous les trémolos de son talent oratoire en essais infructueux et en lamentables efforts pour renverser son ami Waldeck-Rousseau. Et qui sait? Demain peut-être cet anglomane versera dans le nationalisme... Sous ces aspects multiformes et insaisissables, il reste toujours le même et lui-même. Il veut être ministre, voilà tout. Cela lui est dû : et c'est un bien d'un si grand prix pour la France qu'elle ne saurait l'acheter trop cher... Et M. Ribot continue à porter en terre d'un geste bénisseur, tous les amis qui le gêneraient et toutes les opinions qui alourdiraient sa marche.

Cependant, jusqu'à présent, l'Université n'avait pas senti ses attouchements : il la croyait trop saine sans doute pour lui offrir ses suprêmes services. Mais voici qu'après avoir été successivement financier et diplomate et faiseur de préfets, il se découvre grand maître en pédagogie. On savait déjà qu'il était licencié ès-lettres et même président de l'Association des anciens élèves du lycée de Saint-Omer, auxquels, tous les quatre ans, à la veille des élections, il adresse une allocution bien sentie. On savait qu'il s'était tout particulièrement occupé des destinées d'un brave garçon, gendre d'un de ses électeurs influents et auquel il a fait obtenir la première inspection académique de France, en attendant qu'il lui confie la direction de son futur cabinet ministériel. Ce sont là des titres exceptionnels, assurément.

M. Ribot entend avoir, dans la prochaine combinaison, avec la présidence du Conseil, le ministère de l'Instruction publique et, en homme diligent, il apprend son métier. Et voilà pourquoi il fait des expériences sur l'Université ; voilà pourquoi il se livre à une vivisection qui risque, si on le laisse faire, d'aboutir à une de ces cérémo-

